

SEANCE DU 30 MARS 2014

Le compte rendu de la séance du 11 février 2014 est lu et approuvé.

Installation du Conseil Municipal :

La séance a été ouverte sous la présidence de M. RANTY François, Maire, qui l'appel nominal a donné lecture des résultats du procès verbal des élections municipales du 23 mars 2014 et a déclaré installer : M. GASTINE Christian, M. GAUDIN Christophe, M. GUILLEMOT Franck, M. TOURNE Frédéric, Mme GAUDIN Christine, M. FAUCHEUX Jérémy, M. PICHOT Guillaume, M. LOUIS Olivier, M. BILLAULT Guy, M. BILLAULT Michel, M. BOUCHON Bertrand. M. BILLAULT Guy, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence. Le Conseil a choisi pour secrétaire M. PICHOT Guillaume.

Election du Maire :

Le Président a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un Maire, conformément aux dispositions prévues par l'article L 2122-7 du Code général des collectivités territoriales. Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	11
- A déduire bulletin blanc :	1
- Suffrages exprimés :	10
- Majorité absolue :	6
A obtenu :	
- Monsieur BILLAULT Guy :	10 voix

Monsieur **BILLAULT Guy** ayant obtenu la majorité absolue, a été **proclamé Maire** au 1^{er} tour du scrutin.

Délibération n°1- Fixation du nombre d'adjoints au maire :

Le nouveau Conseil Municipal élu, décide que pour le nouveau mandat à venir, le nombre des Adjoints sera de deux.

Election du premier Adjoint :

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de M. BILLAULT Guy, élu Maire, à l'élection du premier Adjoint.

1^{er} tour du scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	11
- A déduire bulletin blanc :	0
- Suffrages exprimés :	11
- Majorité absolue :	6
A obtenu :	
- Monsieur GUILLEMOT Franck :	11 voix

Monsieur **GUILLEMOT Franck** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été **proclamé 1^{er} Adjoint**.

Election du second Adjoint :

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du second Adjoint.

1^{er} tour du scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	11
- A déduire bulletin blanc :	1
- Suffrages exprimés :	10
- Majorité absolue :	6
A obtenu :	
- Monsieur GAUDIN Christophe :	10 voix

Monsieur **GAUDIN Christophe** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été **proclamé 2^{ème} Adjoint**.

Délibération n°2 - Indemnités des élus :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants ;
Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire et aux Adjoints étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité et avec effet au 30 mars 2014 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire et des fonctions d'Adjoints au Maire :

Le Maire : - 100 % applicables à l'indemnité brute mensuelle maximale correspondant à la strate de population de la commune pour le Maire, M. BILLAULT Guy, soit au 01/01/2013 au taux de l'indice 1015:

➤ $45\,617.63\text{€} \times 17\% \times 100\% / 12 = \mathbf{646.25\text{€ brut par mois}}$.

Les Adjoints : 80 % applicables à l'indemnité brute mensuelle maximale pour les adjoints, M. GUILLEMOT Franck et M. GAUDIN Christophe, soit au 01/01/2013 au taux de l'indice 1015 :

➤ $45\,617.63\text{€} \times 6.6\% \times 80\% / 12 = \mathbf{200.72\text{€ brut par mois}}$.

Le Maire et les Adjoints prennent leurs fonctions à partir du 30 mars 2014.

Délibération n° 3 - Renouvellement des Commissions : Propositions pour la commission d'Impôts Directs

Commissaires titulaires

- Monsieur BILLAULT Guy, retraité, à Patay
- Monsieur LOUIS Olivier, exploitant agricole, à Boissay
- Monsieur GUILLEMOT Franck, banquier, au Bourg
- Monsieur TOURNE Frédéric, exploitant agricole, à la Motte
- Monsieur GAUDIN Christophe, exploitant agricole, à Perthuiset
- Monsieur PICHOT Guillaume, exploitant agricole, au Bourg
- Monsieur GASTINE Christian, assistant logistique, au Bourg
- *Personnes hors conseil* :
- Monsieur MERCIER Etienne, retraité, à Dothin

- Monsieur PILATE Pierre, exploitant agricole, au Bourg
- Monsieur JOSEPH Pascal, exploitant agricole, au Bourg
- Monsieur DEBREE Pascal, exploitant agricole, à Villeray
- Madame TOURNE Delphine, décoratrice florale, à la Motte

Commissaires suppléants

- Monsieur BILLAULT Michel, exploitant agricole, au Bourg
- Madame GAUDIN Christine, ATSEM, à Perthuiset
- Monsieur FAUCHEUX Jérémy, entrepreneur agricole, au Bourg
- Monsieur BOUCHON Bertrand, enseignant fonction publique, au Bourg
- *Personnes hors conseil* :
- Monsieur RANTY François, enseignant, au Bourg
- Monsieur FAUCHEUX Gilles, exploitant agricole, à Chavenay
- Monsieur RANVEAU Bernard, retraité, au Bourg
- Monsieur GUERET Jacky, retraité, au Bourg
- Madame HUSON Dominique, mère au foyer, au Bourg
- Monsieur MALLET Michel, retraité, au Bourg
- Madame SOTTY Emilie, ingénieur santé publique
- Monsieur ADAMEC Sylvain, conducteur de travaux, au Bourg
-

Délibération n° 4 - Commission des Fêtes :

- Le Maire, les 2 adjoints et les 8 conseillers
- Le Maire suggère une réflexion du Conseil pour la création d'un comité des fêtes

Délibération n° 5 - Commission des Chemins et Travaux :

- Le Maire, les 2 adjoints et les 8 conseillers
-

Délibération n° 6 - Commission Aide Sociale :

- Le Maire et les 2 adjoints
- M. GASTINE Christian
- M. BOUCHON Bertrand
- Mme GAUDIN Christine
- M. LOUIS Olivier

Délibération n° 7 - Communauté de Communes de la Beauce d'Orgères : Délégués communautaires

- **Titulaire** :
- M. BILLAULT Guy, Maire
- **Suppléant** :
- M. GUILLEMOT Franck, 1^{er} adjoint

Délibération n° 8 - SISS : Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Châteaudun :

- | | |
|----------------------|-----------------------|
| - Titulaires : | - Suppléants : |
| - M. LOUIS Olivier | - M. BILLAULT Michel |
| - M. TOURNE Frédéric | - M. BOUCHON Bertrand |

Délibération n° 9 - SITE Saint-Cloud : Syndicat Intercommunal de Transport d'Elèves :

- | | |
|------------------------|--------------------|
| - Titulaires : | - Suppléants : |
| - M. TOURNE Frédéric | - M. LOUIS Olivier |
| - Mme GAUDIN Christine | - M. BILLAULT Guy |

Délibération n° 10 - SDE 28: Syndicat Départemental d'Energie d'Eure-et-Loir :

- | | |
|--------------------------|------------------------|
| - Titulaire : | - Suppléant : |
| - M. BILLAULT Guy, Maire | - M. GAUDIN Christophe |

Délibération n°11 - Syndicat Intercommunal pour la Gestion Concertée de la Conie :

- | | |
|--------------------|------------------------|
| - Titulaire : | - Suppléant : |
| - M. LOUIS Olivier | - M. GAUDIN Christophe |

Délibération n° 12- Syndicat du Pays de Beauce :

- | | |
|------------------------|----------------------|
| - Titulaire : | - Suppléant : |
| - M. GASTINE Christian | - M. FAUCHEUX Jérémy |

Délibération n° 13 - La Charte Départementale pour l'Environnement :

- Correspondant :
- M. PICHOT Guillaume

Délibération n° 14 - CSN : Centre du Service National : correspondant Défense

- M. FAUCHEUX Jérémy

Délibération n° 15 - Urbanisme :

- Le Maire, les 2 adjoints et les 8 conseillers

Délibération n° 16 SICTOM :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| - Titulaires : | - Suppléants : |
| - M. LOUIS Olivier | - M. GAUDIN Christophe |
| - M. BILLAULT Michel | - M. PICHOT Guillaume |

Délibération n° 17 - Indemnité du Receveur Municipal :

Le Conseil décide d'accorder à M. Serge RINGWALD, receveur municipal, le bénéfice de l'indemnité de conseil et de budget pendant la durée du mandat du Conseil Municipal et fixe le taux de celle-ci à 100 % du montant maximum prévu par la loi.

Délibération n° 18 - Délégation du conseil municipal au profit du Maire :

- Monsieur le Maire expose que les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales(l'article L.2122-2) du, les dispositions qui permettent au conseil municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences, modifié par [LOI n°2007-1787 du 20 décembre 2007 - art. 13](#), le Conseil Municipal charge M. le Maire, pour la durée de son mandat, sous réserve de lui en rendre compte :

3° De procéder, dans la limite de 150 000 euros HT, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations

de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

5° De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

6° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

9° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

10° De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

11° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;

14° De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

19° De signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L. 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L. 332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux.

Questions diverses :

- Le Conseil autorise le Maire à donner une procuration à Madame HUSSON Dominique pour recevoir et signer les lettres et paquets recommandés et envoyer tous les courriers de la Mairie.
Le Conseil signale qu'une clef USB a été trouvée devant la porte de la Mairie le jour de l'élection du 23 mars 2014. Merci de la réclamer.

Rappel des délibérations prises lors de cette séance :

- ❖ Délibération N° 1 - Fixation du nombre d'adjoints au maire
- ❖ Délibération N° 2 - Indemnités des élus
- ❖ Délibération N° 3 - Renouvellement des Commissions : Propositions pour la commission d'Impôts Directs
- ❖ Délibération N° 4 - Commission des fêtes
- ❖ Délibération N° 5 - Commission des chemins et travaux
- ❖ Délibération N° 6 - Commission aide sociale
- ❖ Délibération N° 7 - Communauté de communes de la Beauce d'Orgères : délégués communautaires
- ❖ Délibération N° 8 - SISS : syndicat intercommunal du secteur scolaire de Châteaudun
- ❖ Délibération N° 9 - SITE St Cloud : syndicat intercommunal de transport d'élèves
- ❖ Délibération N° 10 - SDE 28 : syndicat départemental d'énergie d'Eure-et-Loir
- ❖ Délibération N° 11 - Syndicat intercommunal pour la gestion concertée de la Conie
- ❖ Délibération N° 12 - Syndicat du Pays de Beauce
- ❖ Délibération N° 13 - La Charte départementale pour l'environnement
- ❖ Délibération N° 14 - CSN : Centre du service nationale : correspondant Défense
- ❖ Délibération N° 15 - Urbanisme
- ❖ Délibération N° 16 - SICTOM
- ❖ Délibération N° 17 - Indemnité du Receveur municipal
- ❖ Délibération N° 18 - Délégation du Conseil municipal au profit du Maire

Le Maire, Guy BILLAULT		Conseiller, Jérémy FAUCHEUX	
1 ^{er} Adjoint, Franck GUILLEMOT		Conseiller, Guillaume PICHOT	
2 ^{ème} Adjoint, Christophe GAUDIN		Conseiller, Olivier LOUIS	
Conseiller, Christian GASTINE		Conseiller, Michel BILLAULT	
Conseiller, Frédéric TOURNE		Conseiller, Bertrand BOUCHON	
Conseillère, Christine GAUDIN		Secrétaire de séance, Guillaume PICHOT	